

Rabat, le 20 septembre 2024

CIRCULAIRE N° 6597/211

Objet: Taxe sur la valeur ajoutée à l'importation des fournitures scolaires.

Réf.: - Lettre n° D1355/24/DGI du 06 septembre 2024 émanant de la Direction Générale des Impôts.
- Circulaire n°6594/211 du 22 Août 2024.

Par circulaire n° 6594/211 visée en référence, le service a été informé de la liste actualisée des fournitures scolaires, bénéficiant de l'exonération de la TVA à l'importation en application des dispositions de l'article 123-27° du Code Général des Impôts.

A présent et par lettre visée en référence, la Direction Générale des Impôts a informé cette administration que l'exonération de la TVA à l'importation est, également, accordée à l'importation des fournitures scolaires ci-après, à condition que ces fournitures soient destinées à un usage exclusivement scolaire.

En conséquence, la liste des fournitures scolaires éligibles à l'exonération de la TVA à l'importation est complétée par les articles suivants :

- peinture à l'huile ;
- colles pour écoliers d'une contenance ne dépassant pas 100 g ou 250 ml ;
- crayons pastel à l'huile ou à cire ;

Cette exonération est subordonnée à l'utilisation du code franchise « 2013 » intitulé « fournitures scolaires, ainsi que les produits et matières entrant dans leur composition», et à l'accomplissement des formalités réglementaires prévues par l'article 23-II du décret n° 2-06-574 du 31 décembre 2006 pris pour l'application de la TVA, tel que modifié par le décret n° 2-23-1118 du 25 décembre 2023.

Ci-joint en annexe à la présente, la liste complétée des fournitures scolaires bénéficiant de l'exonération de la TVA à l'importation, et qui annule et remplace celle objet de la circulaire n° 6594/211 susvisée.

Le Directeur des Etudes et de la
Coopération Internationale P.I


Adam Mohamed EL HANI

SGIA/Diffusion/20-09-24/16h05

Annexe à la circulaire n° 6597/211 du 20 septembre 2024

Liste des fournitures scolaires bénéficiant de l'exonération de la TVA à l'importation

1. Ardoises pour écoliers, naturelles, en matières, plastiques, métalliques ou en cartons;
2. Bâtonnets et bûchettes en bois ou en matières plastiques, pour écoliers ;
3. Brosses pour ardoises ;
4. Bouteilles, Boites, tubes et godets de gouaches **et bouteilles de peinture à l'huile** ;
5. Cahiers, y compris les cahiers de dessin, de coloriage, de couture, de musique, de travaux pratiques et de textes ;
6. Blocs note et Carnets, y compris les carnets de textes et de compositions ;
7. Cartables et trousse d'écoliers.
8. Cartes d'identité scolaires ;
9. Ciseaux d'écoliers, à bouts arrondis ;
10. Colles pour écoliers en tube, en flacon ou en stick, ne dépassant pas **100 g ou 250 ml**;
11. Craie blanche ou en couleur, pour écoliers ;
12. Crayons, à bille ou non, **y compris les crayons pastel, à l'huile ou à cire**;
13. Encres en flacon ou en tube ;
14. Etiquettes gommées, adhésives, non imprimées, simplement encadrées et réglées ;
15. Feuilles à dessins ;
16. Gommages à effacer et effaceur d'encre ;
17. Jetons en bois ou en matière plastique, pour écoliers ;
18. Livret de correspondance, pour écoles ;
19. Livrets scolaires ;
20. Œillets en toile adhésive ;
21. Outils géométrique pour écoliers (règles, équerres, compas, rapporteurs, double décimètre, etc) ;
22. Papier soie, rouleau soie, bloc assortiment, feuille de cellophane ;
23. Papiers et papier double feuille destinés aux écoliers ;
24. Pâtes à modeler ;
25. Pinceaux d'écoliers ;
26. Porte mine et étui pour mine de crayon vide ;
27. Protège-cahiers, en matières plastiques ou en papier ;
28. Protège-livres transparents adhésifs ou non adhésifs de 1,5m, 2m, 3m, 5m et 20m ;
29. Ramettes de copies pour écoliers, pour devoirs (simples ou doubles) ;
30. Reliures mobiles et portfolio (dites classeurs) d'écoliers, en matières plastiques ou en carton ;
31. Rouleaux en matière plastique (polyéthylène et P.V.C) pour couverture d'articles scolaires ;
32. Rouleaux et feuilles de papier aluminium pour écolier ;
33. Stylos (à bille ou non, roller, feutre, plume, surligneur, etc.) ;
34. Taille-crayons ;
35. Pistolets à colle et bâtons de colle thermofusible de 7 mm et 11 mm ;
36. Tabliers de dessin en plastique.